

Défense  
1991 Mars  
9130028 A14

## PRÉFACE

**L**'année 1989 aura été celle de la liberté retrouvée à l'Est de l'Europe. 1990, commencée avec l'espoir d'un nouvel avènement démocratique, s'est refermée sur l'inquiétude croissante d'une guerre que la conduite dictatoriale d'un seul homme, S. HUSSEIN, rendait de moins en moins évidable. De l'un à l'autre de ces événements, il n'y a aucune fatalité, aucun enchaînement logique, mais aucune remise en cause non plus. Les heures douloureuses que viennent de vivre le Proche-Orient et, au Proche-Orient, les forces françaises et alliées engagées, ne doivent pas faire oublier le magnifique élan de liberté qui a porté les pays d'Europe centrale et orientale. Ils ont su regagner une pleine indépendance politique ; nous avons le devoir de les soutenir dans leur difficile marche vers la démocratie et l'économie de marché. Il ne s'agit pas seulement d'un devoir moral, mais d'un intérêt de sécurité bien compris : il serait très préoccupant que s'installe à nos frontières une zone d'instabilité stratégique.

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, institutionnalisée lors du Sommet de Paris en novembre dernier, répond à cette préoccupation. En permettant aux pays d'Europe centrale et orientale de participer pleinement à une Europe réconciliée avec elle-même, la C.S.C.E. favorise la recherche d'un nouvel équilibre de sécurité fondé sur la coopération et non plus l'affrontement.

Il serait illusoire de prétendre que le maintien de l'ordre ancien suffisait à garantir la paix mondiale. N'ayons pas la mémoire courte ! La guerre du Golfe, que la France, avec d'autres, a cherché par tous les moyens diplomatiques et dans le respect des résolutions des Nations Unies, à éviter, n'est pas une fatalité ni le résultat de l'apaisement Est-Ouest. Elle a résulté de déséquilibres régionaux spécifiques, a trouvé sa cause immédiate dans la violation du droit international, dans l'annexion d'un Etat arabe pétrolier par un autre Etat arabe pétrolier. Comment, dans ces conditions, peut-on prétendre qu'il s'agit d'une guerre du Nord contre le Sud, de l'Occident contre le monde arabe, de la Chrétienté contre l'Islam ? Le temps de ces oppositions mythiques est terminé et c'est ce qui rend les équilibres internationaux plus difficiles à appréhender.

Défense  
1991 Mars

9130028 B01

*Pour préserver ces équilibres et rétablir la paix, il aura fallu en l'occurrence, que des soldats engagés sous les drapeaux de vingt-neuf pays, risquent leur vie pour libérer le Koweit et assurer la sécurité de la région.*

*Me rendant en Arabie Saoudite, le 14 février dernier, j'ai tenu à leur rendre hommage. Pas plus qu'autrefois ce qu'on appelait l'« équilibre de la terreur », les nouvelles coopérations internationales ne dispensent les démocraties du courage nécessaire pour imposer le droit contre la violence. Les forces françaises viennent de faire la preuve de leurs hautes capacités à cet égard, et c'est un motif de légitime fierté pour notre pays.*

*Pour l'avenir, le gouvernement français, sous l'impulsion du Président de la République, entend favoriser l'instauration d'une paix juste et durable au Proche-Orient. Cela ne peut se faire sans prendre en compte les intérêts de tous.*

*Il est pourtant prématuré, au jour où j'écris, de vouloir tirer tous les enseignements de cette crise. Nul doute que l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale trouvera là matière à réflexion. Parmi les multiples pistes qu'il nous faudra explorer, je souhaiterais en suggérer deux :*

*— l'une concerne la France et sa politique de défense : notre loi de programmation doit être revue et c'est l'occasion de nous pencher sur la nature de nos engagements et des équipements les mieux adaptés à les servir. La crise et la guerre du Golfe seront riches d'enseignements qui amèneront peut-être à envisager certaines réorientations.*

*— l'autre concerne l'ensemble de la communauté internationale, c'est la question des proliférations. Je l'évoquais d'ailleurs en m'adressant aux auditeurs de l'I.H.E.D.N., le 22 octobre 1990. Des contrôles plus stricts sont nécessaires, tant nationaux que multinationaux. Mais comment ne pas voir que la coercition ne saurait être notre seule politique, que nous avons besoin d'une nouvelle coopération avec les pays du Sud ? La définition des conditions et du contenu de ce dialogue nécessaire sont l'un des principaux défis de l'après-guerre dans le Golfe. Pour la France comme pour ses partenaires, cette politique impliquera aussi une révision de nos procédures de contrôle des exportations d'armements.*

*Vous le voyez, nous sommes confrontés à une situation nouvelle qui exige de chacun de nous un immense travail de réflexion. Je vous souhaite à tous d'y participer avec enthousiasme : les grands défis politiques méritent de grands débats.*

*Michel ROCARD,  
Premier ministre*